

Décembre
2008



Numéro 19



World #1 in badminton.

ACTU LIGUE



Ligue du Centre de Badminton

Bulletin d'infos de la Ligue du Centre de Badminton

LIGUE DU CENTRE DE BADMINTON

14 Rue Henri Moissan, BP 23008,

18027 BOURGES Cedex

Tél : 02.48.02.17.07.

Ou 06.25.31.28.88.

Fax : 02.48.02.17.07.

Mail : lcba@wanadoo.fr

Site : <http://lcba.free.fr>

LA QUESTION DU MOIS

Réponse à la dernière question : Les mondiaux en août 2010 seront à Paris Bercy. La question du mois : combien de clubs ont été affiliés à la ligue l'an passé ? Réponse dans le prochain numéro.

UNE IDEE CADEAU POUR NOEL

Avec un jeu sur le badminton, vous êtes sûrs de faire plaisir à votre entourage. Les fêtes approchent alors pensez au Bad Quizz comme cadeau. Pour seulement 32€, c'est une occasion à saisir. Bon de commande joint à l'actu ligue. Infos sur badquizz@orange.fr

CONTRACTUALISATION FEDERALE

Entre la fédération et la ligue, une contractualisation portant sur 4 grands axes (offre de pratiques, développement, formation, haut niveau) est en cours. La ligue avec ses 6 comités départementaux a réalisé un projet régional global après plus d'un an de réunions et de réflexion. La fédération reverse plus de 250 000 € à l'ensemble des ligues et comités sur cette contractualisation. A terme, une contractualisation entre comités et clubs sera envisagée pour amener une démarche de projets aux clubs et permettre une meilleure cohérence de l'ensemble des actions sur la région.

MECENAT SPORTIF

Ce mois-ci, poursuivons sur le mécénat sportif avec les entreprises ou commerçants. Même si les temps sont plutôt difficiles, ce qu'on appelle le sponsoring de sympathie peut être comparé au mécénat. En effet, le mécène verse de l'argent ou fournit un bien ou un service à une association et n'attend de son geste aucune contrepartie de la part de celle-ci. Depuis l'instruction fiscale du 26 avril 2000, il est maintenant possible de remercier l'entreprise mécène en faisant apparaître son nom ou son logo sans pour autant remettre en cause le caractère désintéressé du partenariat.

Les versements effectués au titre du mécénat entraîneront une réduction d'impôts égale à 60% de leur montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires hors taxes. La disproportion doit être marquée entre le don et la valorisation de la « prestation » rendue. Le montant des contreparties autorisées est aujourd'hui limité à 25% du montant du don. Par exemple : une entreprise souhaite faire don de 1 000 € au club. Par ce mécénat, l'entreprise aura une déduction de 600 € de son impôt sur les sociétés. La contrepartie maximale (25%) que peut rendre le club est de 250 € (exemple : panneau avec le logo de l'entreprise sans message incitant à consommer, animation un soir pour salariés de l'entreprise...). Au final, le don de 1 000 € fait par l'entreprise mécène « coûte » 150 € à celle-ci (1 000€ - 600 € - 250 €).

Plus d'infos sur le site <http://poitoucharentes.franceolympique.com> rubrique mécénat sportif (sur la droite) dont le formulaire cerfa de reçu. Livret sur le mécénat sportif très pertinent à commander pour quelques €.

RELATIONS AVEC LA PRESSE OU COMMENT ECRIRE UN ARTICLE ?

Pour écrire un article, il faut toujours répondre aux questions : QUI, QUOI, OU, QUAND, COMMENT et POURQUOI. Exemple d'article sur le Super Series jeune : *Une nouvelle compétition régionale jeune, le Super Series, va se dérouler samedi au gymnase Rostand à Lamotte-Beuvron. Les meilleurs benjamins, minimes et cadets de la ligue sont réunis sur les tableaux de simple homme et de simple dame de 12 h à 21h. Loïc Parlon, coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale et adjoint au pôle Espoir de badminton nous explique le choix de cette compétition. « Le but est de regrouper sur un même lieu les meilleurs jeunes du Centre et de voir évoluer certains qui sont en équipe de France. Cette compétition doit devenir la vitrine du badminton régional. » La première étape se déroule ce samedi. Deux autres étapes sont prévues avant une finale au CREPS de Bourges en juin. Parmi les favoris, on retrouve...(citer les différents joueurs avec prénom, nom et club). Plusieurs joueurs du Limousin et d'Auvergne ont été invités dans chaque tableau pour amener davantage de confrontation. Entrée gratuite.*

POTEAUX FILETS

En cas d'achat de poteaux et filets de badminton, il est important de prendre du matériel qui soit conforme, ayant le **classement fédéral**. Voir liste jointe à cet actu ligue. Seul un produit figurant sur cette liste doit être acheté !!! Cette liste est mise à jour dès qu'un fabricant fait passer avec succès à son matériel les tests en laboratoire. Cette saison, les membres de l'ETR vont faire le tour des gymnases utilisés par les clubs affiliés pour un état des lieux en vue du classement fédéral des équipements demandé par l'Etat. Avec le minibad pour les petits, prendre des **poteaux réglables en hauteur** (1m40), valables aussi pour handicapés fauteuil. En 2012, les poteaux et filets devront tous être conformes, quelle que soit la pratique (loisir, scolaire, compétition). Certaines marques comme Filmasport ont des poteaux doubles classés dans la liste ce qui permet de placer entre 2 terrains proches (80 cm pour classement régional, 1m25 pour classement national) deux poteaux reliés plutôt que deux séparés (coût moins grand).

1er SUPER SERIES : BELLE REUSSITE

Le 1er Super Series jeune qui s'est déroulé à Lamotte s'est bien passé et a recueilli les félicitations de l'ensemble des participants et accompagnateurs. Un bon niveau d'ensemble, du spectacle, une animation réussie, c'est de bon augure pour la suite.